



## Communiqué de presse

Paris, le lundi 24 octobre 2016

*Comme Ségolène Royal s'y était engagée,  
les travaux de la première route solaire dans l'Orne  
commencent aujourd'hui.*



*« Après avoir inauguré l'usine de fabrication de la route solaire le 26 juillet 2016 à Tourouvre, je poursuis, comme je m'y étais engagée, les applications de la loi de transition énergétique et de la croissance verte en accompagnant les élus dans des projets innovants et ambitieux.*

*La route Wattway dont je lance le chantier sur la route départementale N°5 (RD5) sera raccordée au réseau ENEDIS. La production attendue est de 17 963 kwh par jour, soit la consommation pour l'éclairage public d'une ville de 5 000 habitants.*

*Le Département de l'Orne, présidé par Alain Lambert, a décidé d'expérimenter la route solaire et a délibéré le 30 septembre 2016. Il montre ainsi que l'utilisation de l'énergie peut entrer dans une nouvelle ère ».*

Ce nouveau concept d'usage de l'énergie solaire permet d'utiliser un espace emprunté aussi bien par les transports, voitures, vélos, piétons, en laissant disponibles d'autres lieux qui pourront être valorisés différemment.

**Le Ministère de l'Environnement a pris en charge le coût spécifique de ce projet. Le Département de l'Orne a mis à disposition la chaussée** qui servira à ce chantier de démonstration sur la commune de Tourouvre-au-Perche, dont le maire Guy Monhée est également le vice-président du Conseil départemental, représentant Alain Lambert, président. Le Département organise également la maîtrise d'ouvrage. C'est l'entreprise SNA (Société Nouvelle Aeracem) basée à Tourouvre-au-Perche (Orne) qui produira les tout premiers panneaux photovoltaïques des futures routes solaires.

Utiliser la puissance solaire est un enjeu majeur de protection de l'environnement. **La France, en posant la première route solaire, donne le rythme à tous les pays qui ont la volonté de préserver la planète.**

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, identifie l'innovation comme un axe majeur pour aider les acteurs à faire évoluer notre modèle de société alliant progrès économique, écologique et humain.

Le développement de la route solaire s'inscrit dans la transition énergétique, en tant que **route prometteuse de croissance verte et d'emploi avec des constructeurs routiers capables de franchir des sauts technologiques.**

Le projet de route solaire vise à **réaliser une route capable de capter l'énergie solaire grâce à un revêtement routier photovoltaïque et à produire ainsi de l'électricité localement.**

Le chantier de démonstration permettra d'apprécier le procédé de mise en œuvre de la technologie proposée et de l'évaluer au regard de son comportement dans le temps sous circulation et sous l'angle de l'efficacité énergétique.

Le programme de route solaire doit permettre :

- de **vérifier et d'évaluer les procédures techniques** de construction d'une route solaire en vraie grandeur,
- **d'évaluer sur 3 ans le comportement de la route solaire** sous un trafic moyen de poids lourds.

**La route solaire sera construite sur un linéaire d'environ 1 km et sur une largeur de 2 m.**

Retrouvez le communiqué en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal :

01 40 81 78 31

Service départemental de la Communication interministérielle  
Préfecture de l'Orne :

02 33 80 62 05